



Mâle adulte, Condom-d'Aubrac, Aveyron, mai 2004 (© Gilles Pottier)

## Lacerta agilis Linnaeus, 1758

Lézard des souches

### SOUS-ESPÈCES

Dix (Arribas 2000a; Kalyabina-Hauf *et al.* 2001; Blanke 2004) dont 2 en France : *L. a. agilis* dans la majeure partie du pays et *L. agilis garzoni* Palacios et Castroviejo, 1975 dans les Pyrénées.

### RÉPARTITION-HABITAT

**Répartition passée** – En France, selon l'atlas de 1989, l'espèce est absente dans l'ouest et le pourtour méditerranéen, mais mentionnée sur deux cartes du Tarn et de l'Hérault correspondant certainement à des observations dans la Montagne noire. Elle a une répartition morcelée dans les deux tiers est du pays. Une discontinuité apparaît entre les populations pyrénéennes de l'ouest, apparemment présentes dans le Val d'Aran, et celles de l'est (Pyrénées-Orientales, Aude).

**Répartition actuelle** – L'aire de répartition s'étend plus vers le sud-ouest (Charente, bordure ouest du Limousin) et le sud-est (sud des Alpes). Dans les Pyrénées, *L. a. garzoni* n'est présent que dans les zones d'altitude des Pyrénées-Orientales et de l'Aude, et à la limite sud-est de l'Ariège. En Haute-Normandie, des populations relictuelles ont été découvertes dans la vallée de la Seine. La station la plus avancée vers l'ouest, dans le sud de la Mayenne, découverte en 1982 (Mercier 1983), n'a pas été confirmée, il n'y a donc aucune donnée actuelle pour ce département (B. Jarry com. pers.; Baudin 2011).

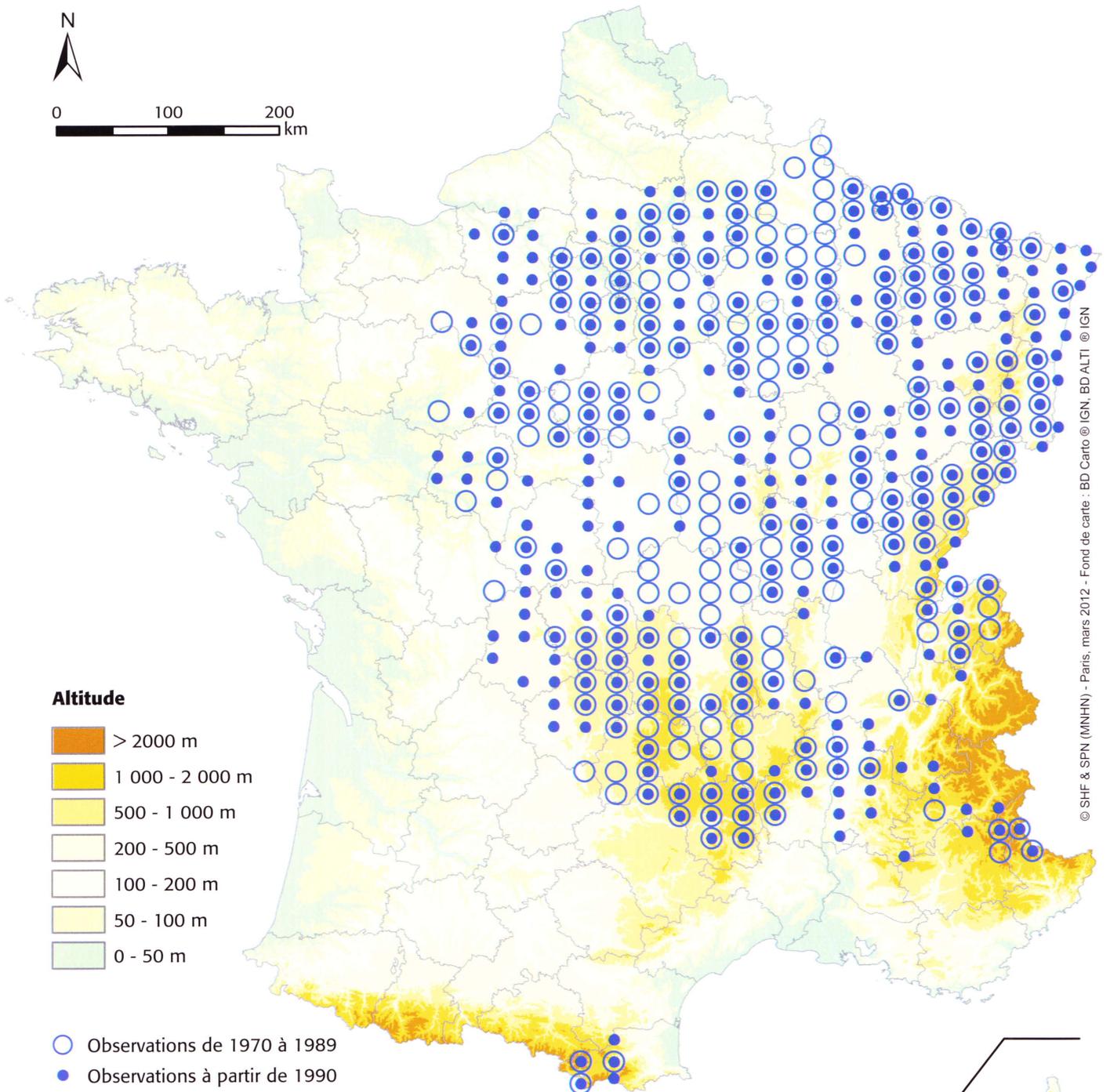
**Discussion** – *Lacerta agilis* atteint sa limite occidentale en France, Espagne et Andorre. En France, la répartition reste en « taches », mais celles-ci se sont déplacées : des zones bien couvertes dans l'atlas de 1989 ne font l'objet d'aucune nouvelle observation, tandis que d'autres ont vu une très intense densification des données. Ceci est dû aux différences de prospection dans la dernière décennie. Les localités citées dans l'atlas de l'Ariège (Bertrand

& Crochet 1992) paraissent douteuses. L'espèce n'est présente dans ce département que dans la haute vallée de l'Ariège, à la limite avec les Pyrénées-Orientales (Pottier *et al.* 2007). Toutes les autres données ariégeoises rapportées à *L. agilis* et soumises à expertise sur support photographique se sont révélées être des *L. bilineata* (Pottier 2003a,b; G. Pottier com. pers.). Les mentions du Val d'Aran (Haute-Garonne) sont fausses et proviennent aussi d'erreurs d'identification (Arribas 1999c). Des points dans l'Indre-et-Loire ont récemment été confirmés par les herpétologistes locaux (E. Sansault com. pers.), qui y considèrent tout de même l'espèce très rare (A. Dutertre, P. Cabard com. pers.). Dans les Ardennes, les points non confirmés correspondent certainement à des défauts de prospection (E. Graitson, D. Aumaître, J. Pichenot com. pers.). En Isère, les mentions sur les cartes IGN 3236 et 3336 sont douteuses (M. Fonters com. pers.). Sur sa marge occidentale, *L. agilis* vit sous forme de populations isolées et ne semble pas apte à coloniser de nouveaux milieux. Il régresse nettement malgré la découverte de nouvelles stations. Sa fréquence, très mal connue, et les limites de sa répartition restent à préciser.

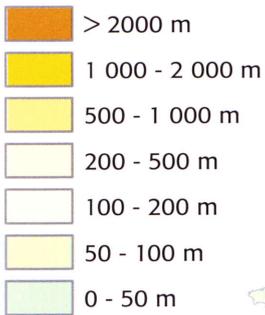
**Répartition altitudinale et habitat** – Le Lézard agile se trouve de moins de 10 m dans des landes à bruyères sur terrasses alluviales de la Seine en Seine-Maritime à 1450 m dans le Massif central (mont Lozère) (Destre 2000) et même 2330 m dans les Alpes-Maritimes d'après les données SHF. Dans le nord de la France, *L. agilis* fréquente les landes sur sables acides et les pelouses calcicoles denses. Des populations isolées existaient au XIX<sup>e</sup> siècle sur grès armoricains (notamment pierriers) en Normandie et Pays de la Loire (Cochard 1999a). *Lacerta. a. garzoni* vit entre 1200 et 2200 m, principalement dans les prairies à féтуque entre 1600 et 1800 m (Amat 2000). Ailleurs, c'est une espèce de landes, de zones



0 100 200 km



#### Altitude



- Observations de 1970 à 1989
- Observations à partir de 1990
- △ Introduit, observations de 1970 à 1989
- ▲ Introduit, observations à partir de 1990

forestières ouvertes, de bords de chemins, haies, et parfois même de collines sèches (Alsace).

#### CONSERVATION

La disparition des landes dans le Limousin pourrait expliquer en partie le recul de l'espèce et son absence dans des zones *a priori* favorables (Dohogne 2005). En Seine-Maritime, l'espèce très localisée va disparaître à court terme, victime de l'extension de l'agglomération de Rouen et des carrières alluvionnaires.

Statut liste rouge nationale : **LC**

Jean-Pierre Vacher & Pierre-Olivier Cochard

© SHF & SPN (MNHN) - Paris, mars 2012 - Fond de carte : BD Cartho © IGN, BD ALTI © IGN